

FONDATION

TRANSIT

URGENCE-ÉVALUATION-AEMO  
NOTFALL-EVALUATION-SPFB

*Rapport annuel*

*2015*



*Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations  
Service AEMO*

*Route du Platy 7  
1752 Villars-sur-Glâne  
[www.fondation-transit.ch](http://www.fondation-transit.ch)*

## Sommaire

Conseil de fondation et comité	Page 1
Collaborateurs	Page 2
Rapport de la Présidente	Page 3
Rapport du directeur	
AEMO	Page 4
Lieu d'accueil	Page 7
20 <sup>ème</sup> anniversaire	Page 9
Projets d'agrandissement	Page 9
Donateurs	Page 11
Rapport de l'organe de révision	Page 12
Bilan et comptes 2015 :	
AEMO	Page 13
Bilan et comptes 2015 :	
Lieu d'accueil	Page 14
Annexes :	
Brochures de présentation	Page 15

## Conseil de fondation

### Comité

<b>Présidente</b>	:	de WECK Antoinette
<b>Vice-présidente</b>	:	SCHAEFER Marie
<b>Membre</b>	:	PASQUIER Jean-Claude

<b>Conseil</b>	:	BIELMANN Gilbert de WECK Noëlle DUVANEL Géraldine ERARD David
----------------	---	--

## Site internet

Vous trouverez d'autres informations concernant les activités de Transit sur le site internet de la Fondation : <http://www.fondation-transit.ch/>

## Collaborateurs

### **Directeur**

SCHWEIZER Pascal

### **Secrétaire**

STUCKY Patricia, HAENNI Elisa (apprentie)

### **Intendance**

CASAGRANDE Joëlle, MACE Mélanie, MONNEY Janaina

### **Comptable (mandat)**

DENERVAUD Martine

### **Superviseur (mandat)**

SAUZET Dominique

## **Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations**

### **Educateurs/trices**

BALESTRA Luana, CHUARD Virginie, CORMINBOEUF Georges, DE CLERCK Marc, HUMBERT Martin, PAGE Céline, SAGHIR Frédéric, SANDJO Chantal, SCHULTHEISS Rachel, SID'AMAR Kerima.

### **Educateurs/trices stagiaires**

JONIN Noémie, MANFRE Federica, MONTEIRO Katia, SUTTER Davide, WAEBER Salomé

### **Veilles actives**

BERTSCHY Nelly, GUMY Isabelle, LAUBSCHER-CAILLE Patricia, MACE Mélanie, MONNEY Janaina, XHEMALJI Avdi (remplaçant)

### **Psychologue**

GRIESSER Nathalie

### **Psychologues stagiaires**

DEGLISE Flavie, REGAMEY Lucie

## **Service AEMO**

### **Educateurs/trices**

ACHERMANN Claudia, BERSET Joëlle, CORMINBOEUF Georges, CRETENAND-KOLLY Caroline, PROGIN-LIATTI Mélanie, PYTHOUD Ramon, SIGRIST Caroline, VOGEL-CORDIER Marianne

### **Educateurs/trices stagiaires**

GOESSI Camille

## Rapport de la Présidente

**Le Conseil de fondation** s'est réuni à deux reprises, soit le 1<sup>er</sup> avril et le 9 novembre. Un sous-groupe du Conseil qui a été constitué en 2014 a soutenu très activement le directeur dans ses démarches pour trouver la meilleure solution au besoin criant de locaux. Après avoir analysé plusieurs variantes le Conseil s'est décidé à l'unanimité pour la construction de nouveaux locaux à Granges- Paccot.

Le taux d'occupation du lieu d'accueil a atteint le record de 101,4% ! Il est devenu trop fréquent que les enfants accueillis soient en surnombre. Cette situation rend le travail très lourd pour tous les collaborateurs de Transit. Le Conseil espère que la solution de nouveaux locaux présentée tant à la DSAS qu'à l'Office fédéral de justice puisse voir le jour d'ici 2017. Ces nouveaux locaux permettraient d'accueillir le double d'enfants et de répondre rapidement aux demandes qui, actuellement, connaissent de longs délais d'attente. Ces prises en charge retardées peuvent rendre les situations si conflictuelles qu'un placement dans un établissement de longue durée devient inévitable. En outre, le lieu d'accueil ne peut pas remplir son rôle de foyer d'urgence puisqu'aucune place n'est disponible.

L'année 2015 marquait **les 20 ans de vie de Transit**. Une manifestation a été organisée pour fêter cet évènement. Le Conseil de fondation remercie toutes les autorités et les représentants d'autres institutions qui ont participé à cette manifestation. Il remercie tout particulièrement M. Quéru, chef du Service de l'enfance et de la jeunesse et ancien Président de la Fondation, qui a rappelé l'histoire de Transit et Mme Aebischer, cheffe du Service de la prévoyance sociale, qui a témoigné de la confiance de la DSAS dans notre institution.

**L'AEMO** a aussi connu une année très chargée. Le délai d'attente a été en moyenne de 6 semaines et il continue à se prolonger. Or, une intervention rapide permet de désamorcer plus facilement les situations conflictuelles. Faute de moyen, les enfants risquent de se retrouver à Transit ou dans une autre institution, ce qui aura un coût bien plus élevé.

Le Conseil de fondation tient à remercier vivement Monsieur Schweizer, directeur de l'institution, qui assure la prise en charge des enfants dans des conditions très difficiles. Il a aussi joué un rôle primordial dans la recherche de nouveaux locaux. Le Conseil remercie aussi tous les collaborateurs qui le soutiennent dans ses tâches et ne ménagent pas leurs efforts alors qu'ils sont continuellement face à des situations de crise.

La collaboration avec **la Fondation CAP** s'est poursuivie en 2014 pour la plus grande joie des enfants. Depuis 2012, Cette fondation offre à nos jeunes des journées de dépassement de soi dans des cadres sécurisés. Ces expériences font découvrir aux jeunes le potentiel qu'ils renferment ce qui accroît leur confiance en eux.

Une nouvelle fois, **la Communauté de l'Emmanuel** a gratifié notre fondation d'un don de CHF 5.000.- Cette générosité renouvelée depuis de nombreuses années est une marque de confiance dans le travail accompli. Que la Communauté de l'Emmanuel trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

Antoinette de Weck, Présidente

## Rapport du directeur

### Activités 2015 du Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO)



Pour la quatrième année consécutive, le montant de la subvention est resté stable (605'000.-). L'équipe éducative est constituée de sept collaborateurs pour un total de 435% et les postes de l'administration se montent à 20% (5% secrétaire, 15% direction). Un don de la LORO d'un montant de 15'000.- a permis une augmentation provisoire du taux d'activité de 10% pour deux éducateurs sur la deuxième moitié de l'année.

#### Evolution des statistiques 2007 – 2015

	Visites facturées <sup>1</sup>	Différence	Situations suivies	Montant de la Subvention	Différence
<b>2015</b>	<b>1678</b>	<b>-30 (-1.75%)</b>	<b>214</b>	<b>605'000</b>	<b>-</b>
2014	1708	- 79 (-4.5%)	216	605'000	-
2013	1787	+ 18 (1%)	213	605'000	-
2012	1769	+149 (9%)	182	605'000	+55'000
2011	1620	+281 (21%)	193	550'000	+100'000
2010	1339	+74 (5.9%)	158	450'000	+75'000
2009	1265	+182 (16.8%)	148	375'000	+40'000
2008	1083	+182 (20.2%)	116	335'000	+85'000
2007	901		113	250'000	

<sup>1</sup> Les visites facturées correspondent aux entretiens réalisés et aux « portes fermées ».

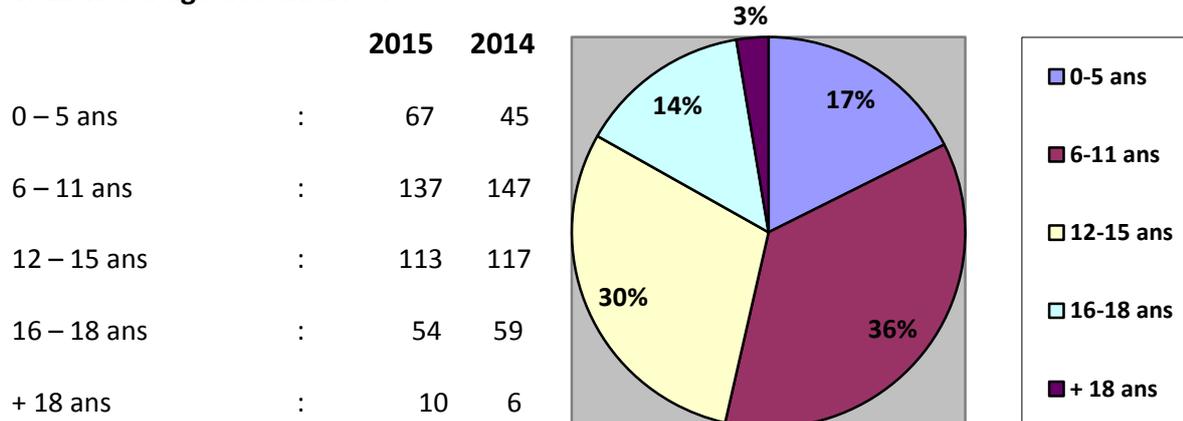
Pour toute l'année 2015, **1900** entretiens ont été organisés par le service AEMO (**1612** visites effectuées + **66** « portes fermées<sup>2</sup> » + **174** visites annulées + **48** entretiens de réseau).

Au total, **214** familles ont été suivies par le service, ce qui représente **381** enfants (fratries)<sup>3</sup>, dont **217** garçons et **164** filles. Le délai moyen d'attente avant le début du suivi correspond en moyenne à environ six semaines.

### Répartition des situations par district :

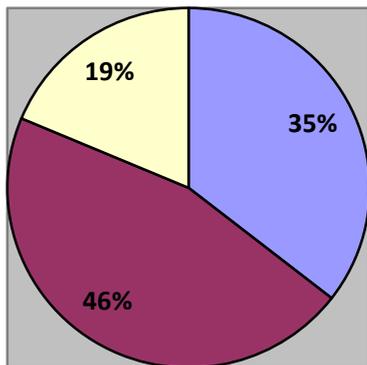
	2012	2013	2014	2015
Sarine	77	79	76	93
Glâne	9	11	25	17
Gruyère	42	49	45	37
Broye	10	13	19	16
Lac	10	21	23	26
Singine	22	26	20	22
Veveyse	12	14	8	3

### Tranches d'âge des enfants :



<sup>2</sup> Les « portes fermées » correspondent à des visites programmées qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de l'absence de la famille, sans avertissement préalable ; elles sont facturées car elles occasionnent des déplacements et des pertes de temps conséquentes.

<sup>3</sup> Dans un but de prévention et de prise en charge globale, les frères et sœurs sont souvent intégrés au suivi dès la demande envoyée par le SEJ.



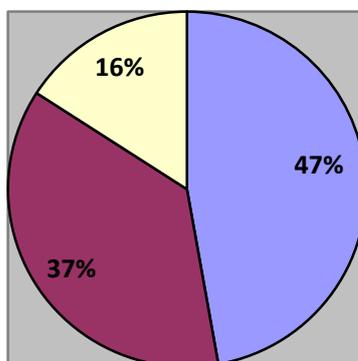
■ Intactes ■ Monoparentales ■ Recomposées

Les caractéristiques des familles suivies par le service en 2015 sont identiques à celles observées les années précédentes :

un peu plus du tiers sont des familles dites « intactes », c'est-à-dire des familles dans lesquelles les deux parents vivent sous le même toit avec leurs enfants.

Un peu moins de la moitié sont des familles monoparentales et le reste, soit un cinquième, des familles recomposées<sup>4</sup>.

Un peu moins de la moitié des familles suivies en 2015 sont suisses. L'autre moitié est composée pour 1/3 de familles d'origine mixte (un des parents est d'origine étrangère) et pour 2/3 de familles dont les deux parents sont étrangers<sup>5</sup>.



■ Suisses  
 ■ Origines étrangères  
 ■ Origines mixtes

### Commentaires :

Le nombre de visites effectuées par le service AEMO en 2015 est légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Cette diminution est la conséquence de l'absence d'une collaboratrice pendant les 4 premiers mois de l'année pour des problèmes de santé, ainsi que par un changement de collaborateur. Malgré cela, le nombre total de situations suivies est resté stable. Le délai d'attente a pu être légèrement réduit en fin d'année grâce à l'augmentation du taux d'activité de deux collaborateurs.

<sup>4</sup> Dans ces deux dernières catégories, il est aisé de comprendre que les rôles éducatifs sont souvent plus difficiles à assumer et soulèvent des questions délicates : collaboration éducative des parents séparés, participation du nouveau conjoint dans l'éducation, etc.

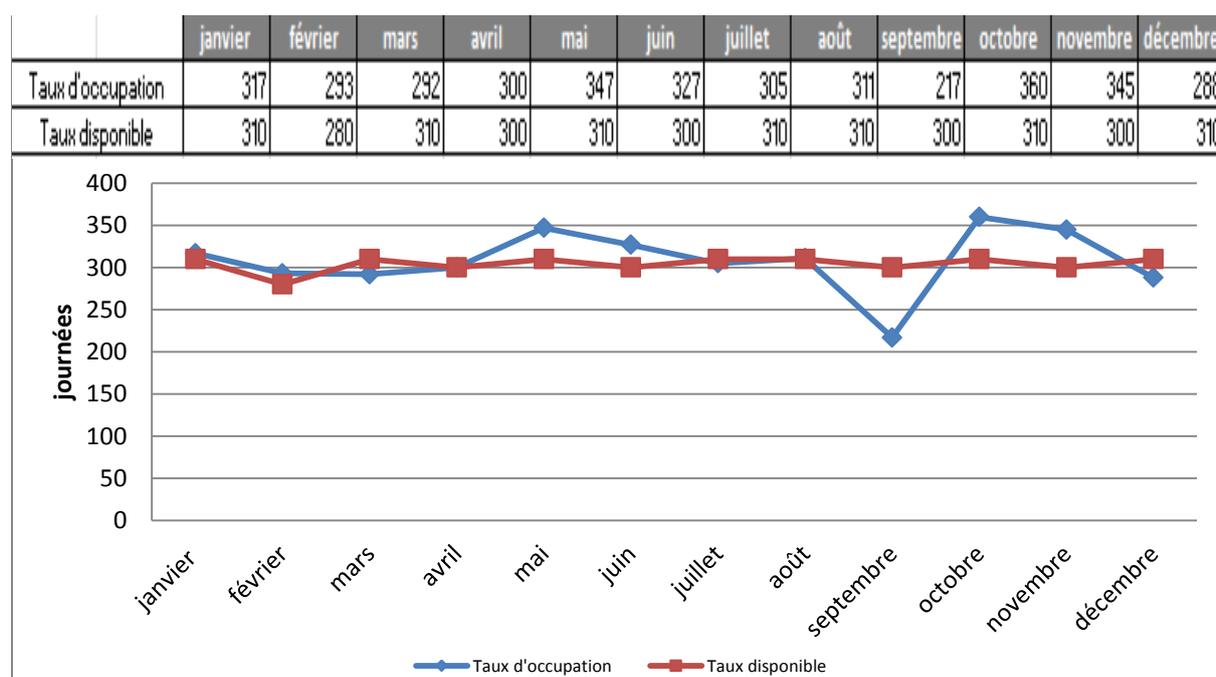
<sup>5</sup> Ces situations nécessitent parfois le recours à des interprètes. Nous rappelons également qu'une éducatrice du service AEMO a effectué une formation à l'accompagnement des migrants.

## Activités 2015 du lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

En 2015, le foyer Transit a comptabilisé 3702 journées de placement pour un total de 65 placements (30 filles et 31 garçons). A noter que quatre enfants ont été placés à deux reprises durant la même année.

Malgré le roulement important de l'effectif dû aux placements de courte durée<sup>6</sup>, le taux d'occupation du lieu d'accueil pour l'année 2015 a atteint un record de 101.4 % (3702 journées de placement sur un maximum de 3650). Les mois de janvier, février, mai, juin, août, octobre et novembre ont affiché un taux d'occupation mensuel de plus de 100%. Une période plus calme a été observée à la rentrée scolaire.

### Taux d'occupation par mois<sup>7</sup>



Au total, 33 placements d'évaluation ont été réalisés, dont 22 ont permis le retour de l'enfant au domicile après 3 mois. Moins du tiers des placements d'évaluation ont été faits sur demande des parents (sans mandat officiel). 4 placements d'évaluation ont été interrompus avant le terme prévu (2 fugues à répétition, 1 hospitalisation psychiatrique, 1 manque de collaboration de la famille).

<sup>6</sup> Ce tournus occasionne des journées non comptabilisées dues au temps de remplacement nécessaire à l'organisation des placements. A chaque changement de résident, des journées de placements sont « perdues » du fait de l'intervalle inévitable entre le départ d'un jeune et l'arrivée du suivant. Ainsi, pour une moyenne de 65 placements par année, le temps d'organisation des placements, non comptabilisé dans le taux d'occupation, représente environ 200 journées.

<sup>7</sup> Le taux disponible est obtenu en multipliant le nombre de jours de chaque mois par le nombre de places, soit 10. Il représente le taux de remplissage maximal. Le taux d'occupation représente le total effectif des journées de placement pour chaque mois.

Le manque de place augmente la proportion des accueils d'urgence, qui a atteint 83% des placements en 2015. L'indisponibilité de places diminue aussi la part des placements demandé par les parents<sup>8</sup>.

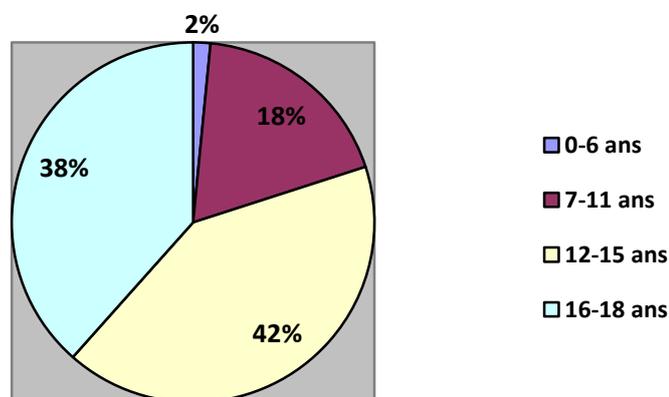
40% des jeunes placés en 2015 sont d'origine suisse. 13 familles ont pu bénéficier d'un suivi AEMO directement après la fin du placement de leur enfant à Transit<sup>9</sup> (parmi elles, 3 étaient déjà suivies par le service avant le placement).

La durée moyenne des placements a été de 57 jours, mais avec de fortes variations :

de 1 à 10 jours	:	17 placements
de 11 à 30 jours	:	14 placements
de 31 à 60 jours	:	4 placements
de 61 à 100 jours	:	17 placements
plus de 100 jours	:	13 placements (maximum 201 jours)

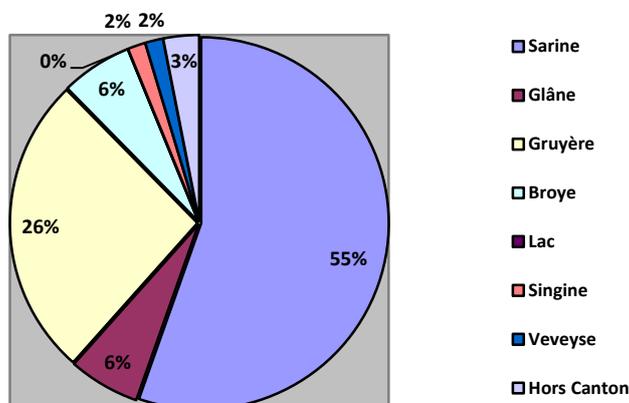
### Répartition par tranches d'âge des enfants placés à Transit :

0 – 6 ans	:	2%
7 – 11 ans	:	18%
12 – 15 ans	:	39%
16 – 18 ans	:	41%



### Répartition par provenance :

Sarine :	36
Glâne :	4
Gruyère :	17
Broye :	4
Lac :	0
Singine :	1
Veveyse :	1
Hors Canton :	2



<sup>8</sup> Placements accompagnés par le Service placeur, mais sans mandat officiel (la décision de placement est prise par le détenteur de l'autorité parentale).

<sup>9</sup> La possibilité de mettre en place un suivi AEMO après le placement permet d'augmenter la proportion des retours en famille ; cette mesure garantit une meilleure continuité du suivi et apporte de la sécurité pour la famille et pour le service placeur.

## 20<sup>ème</sup> anniversaire

En 2015, Transit a organisé divers événements dans le cadre de son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Le 25 novembre, une conférence suivie d'un apéritif a réuni les collaborateurs anciens et actuels de la Fondation ainsi que les partenaires financiers, politiques et institutionnels liés à son fonctionnement. Le 26 novembre, une journée de conférences et d'ateliers sur le thème des conduites à risques chez les adolescents<sup>10</sup> a été offerte aux collaborateurs de la Fondation ainsi qu'aux éducateurs des autres institutions fribourgeoises. Cette journée a permis des échanges intéressants et constructifs au sein du réseau ainsi qu'une prise de recul face à cette problématique.



Cet anniversaire a aussi été l'occasion de moderniser l'identité visuelle de la Fondation (nouveau logo) et de mettre à jour ses supports d'information (brochures d'information sur les 2 secteurs d'activités ; voir annexes).

## Projets d'agrandissement

Depuis de nombreuses années, le foyer fait face à une demande supérieure à l'offre existante. L'effectif est complet et le délai d'attente se monte à plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Or, le foyer ne peut répondre à ses missions d'intervention de crise et de protection que lorsque des places sont disponibles. Depuis 2013, ce manque de places est reconnu par la Direction de la santé et des affaires sociales du canton.

En 2015, la Fondation a déposé un projet prévoyant l'augmentation de la capacité d'accueil, qui serait alors de 16 places (+ 4 places d'accueil d'urgence), réparties sur 2 groupes éducatifs. La première alternative a consisté à remplacer le bâtiment ancien par une construction nouvelle. Toutefois, ce projet initial s'est révélé difficile à réaliser en raison de l'exiguïté du terrain. Le choix d'un nouvel emplacement a nécessité la définition des critères prioritaires découlant de la mission institutionnelle :

---

<sup>10</sup> **Les conduites à risque des jeunes : quels comportements ? quels sens ?**

Jocelyn Lachance, socio-anthropologue de l'adolescence, Université de Pau (F)

**Regard sur le cerveau adolescent. Données des neurosciences sur le fonctionnement du cerveau.**

Jeremy Grivel, Docteur en neurosciences, directeur du laboratoire de recherche en addictologie, CHUV Lausanne

**Ateliers et échanges interinstitutionnels animés par Yves François, psychologue**

**Identité institutionnelle, offre complémentaire pour des interventions précoces et préventives, synergies et cohésion institutionnelles :**

→ *Les deux secteurs d'activités de la Fondation (foyer et AEMO) doivent être abrités dans un seul et même bâtiment.*

**Objectif du retour de l'enfant à son domicile familial après le placement, limitation des conséquences négatives du placement :**

→ *Les enfants en scolarité secondaire doivent pouvoir poursuivre leur scolarité dans leur Cycle d'orientation de provenance, d'où la nécessité d'un accès rapide et régulier à la gare de Fribourg par les transports publics.*

Début 2016, le projet des « Portes de Fribourg » à Granges-Paccot a été déposé pour la création de 2 groupes éducatifs de 10 places chacun (8 places d'évaluation et 2 places d'accueil d'urgence). Ce projet répond idéalement aux critères prioritaires tels qu'ils sont définis ci-dessus. Il a été présenté au Conseil de Fondation ainsi qu'aux collaborateurs et aux principaux mandataires concernés par les placements (Service de la prévoyance sociale, Direction du SEJ, Conférence des Juges de paix). L'ensemble des partenaires ont relevé les nombreux avantages du projet et l'ont soutenu de manière unanime. Dans le cas où ce projet se réalise comme annoncé, la Fondation Transit pourra disposer de ses nouveaux locaux à l'automne 2017.

## Conclusion

2015 a été une année intense du point de vue de l'activité des deux secteurs de la Fondation. Celle-ci a marqué la célébration de son 20<sup>ème</sup> anniversaire tout en préparant son avenir. La perspective d'un agrandissement a représenté une réelle source de motivation pour la mise à jour des documents et procédures institutionnels. Le soutien du Conseil de Fondation et en particulier de sa Présidente, Mme Antoinette de Weck, ont été particulièrement précieux dans ces différentes démarches, de même que celui de nos partenaires du Service de la prévoyance sociale ainsi que du Service de l'enfance et de la jeunesse. Que toutes ces personnes en soient ici chaleureusement remerciées.

Pascal SCHWEIZER, directeur

## Donateurs

Nous adressons nos remerciements chaleureux à nos généreux donateurs, lesquels nous soutiennent et nous encouragent dans notre activité. Leurs dons sont utilisés pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

- **La Fondation Internationale de la Communauté de l'Emmanuel**, pour ses dons réguliers à la Fondation Transit, depuis plusieurs années.
- **La Fondation CAP, Constellation Active Performance**, qui offre gratuitement aux enfants accueillis par Transit des activités de dépassement de soi dans un encadrement sécurisé et chaleureux.
- **BMS SA, Bureau d'études en électricité, Avry**, don en faveur de l'institution en lieu et place des traditionnels cadeaux en faveur de leurs clients
- **Paroisse réformée de Cordast**



•